



## Mot du directeur général

### 2017-2018 — Une année marquée par la mise en œuvre de politiques

Daniel Baril—Directeur général

Dans le monde de l'éducation, l'arrivée du mois de septembre annonce une nouvelle année d'activités. En éducation des adultes, cette année sera marquée par le défi de la mise en œuvre de politiques, tant au Québec que sur la scène internationale. Au Québec, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, devra indiquer les moyens qu'il prendra pour mettre en œuvre la Politique de la réussite éducative, rendue publique en juin dernier, ainsi que les orientations en éducation des adultes, annoncées dans le dernier budget.

Sur la scène internationale, l'UNESCO tiendra en octobre prochain une conférence internationale où le Canada et le Québec devront rendre compte de la mise en œuvre de la déclaration de la dernière conférence internationale en éducation des adultes, tenue en 2009, et convenir des actions à prendre pour faire progresser la réalisation des engagements de cette déclaration, d'ici la prochaine grande conférence internationale en éducation des adultes, qui devrait se tenir dans cinq ans. En outre, les pays doivent aussi mettre en œuvre le nouveau Programme d'action 2030 en éducation, adopté lors de la dernière Conférence générale de l'UNESCO, à l'automne 2015.

L'ICÉA assurera un suivi de ces politiques. Concernant la conférence d'octobre de l'UNESCO, l'ICÉA fera partie de la délégation officielle du Canada, sur recommandation de la Commission canadienne de l'UNESCO. En ce qui concerne le Québec, nous réaliserons une veille des annonces gouvernementales et nous ferons des représentations.

## VOUS TROUVEREZ DANS CETTE ÉDITION

**Le discours de Vincent Greason, récipiendaire du Prix Émile-Ollivier 2017.**

**Une analyse de la conjoncture 2017-2018 en éducation des adultes.**

**Une réflexion sur l'alphabétisation.**

**De l'information sur les activités de l'ICÉA, dont l'assemblée générale du 12 octobre 2017.**



## Discours de M. Vincent Greason, prononcé lors de la réception du Prix Émile-Ollivier, le 24 mai 2017

### Intro et remerciements

Invités distingués, messieurs et mesdames, tout d'abord je vous remercie de votre présence ici ce soir. Celle-ci témoigne d'une affection pour, et d'un engagement envers, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

Remerciements à la professeur Arpi Hamalian et à Michael Cooke, deux membres de la Fondation Carold, et les deux personnes qui ont proposé ma candidature pour ce prix. En public, je vous remercie – en privé, ben ça resterait privé.

C'est un honneur de recevoir un prix qui commémore le nom d'Émile Ollivier. J'ai eu le privilège d'avoir siégé avec Émile au comité exécutif de l'ICÉA pendant plusieurs années. J'ai pu ainsi profiter de sa sagesse et de son amitié.

Un moment gravé dans ma mémoire est arrivé le 17 mars (je ne me souviens pas de l'année !) quand Émile est venu fêter la St-Patrick chez moi. Dans un petit logement, avec une centaine d'autres. Le souvenir précis : dans mon salon, bondé du monde, Émile Ollivier engagé dans une conversation animée avec Madeleine Parent. Je suis certain qu'ils parlaient de James Joyce...

Je rends hommage **aux gagnants** du Prix Émile-Ollivier qui me précèdent : M. Claude Ryan, ancien directeur de l'ICÉA, M<sup>me</sup> Michelle Stanton-Jean, présidente de la Commission importante qui porte son nom, M. Serge Wagner, un universitaire qui a fait avancer la lutte contre l'analphabétisme, et M. Paul Bélanger qui, entre autres, a porté l'accent québécois sur le plan international, notamment au sein de l'UNESCO.

Je n'ai aucunement la prétention que mon nom a le même prestige que ceux de mes prédécesseurs. J'ac-

cepte le Prix Émile-Ollivier parce qu'il signifie une reconnaissance, par les pairs, de l'apport de l'éducation populaire autonome à la mosaïque qui est l'éducation des adultes au Québec.

### Coeur

Nous fêtons les 70 ans de l'ICÉA, une histoire riche qui comprend plusieurs cycles. Parmi ces cycles, la création, en 1971, du Comité des OVEP. Le Comité des OVEP a donné naissance au Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) en 1981. **C'est dire que l'histoire de l'ICÉA est intimement liée à l'histoire du mouvement populaire et communautaire québécois.** D'ailleurs, l'éducation des adultes est la véritable pierre d'assise sur laquelle le mouvement communautaire s'est construit.

Je viens de mentionner le MÉPACQ. La Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEPO), le regroupement régional où je travaille depuis 17 ans, a été un des quatre membres fondateurs du MÉPACQ. Avec ses 44 ans d'existence, la TROVEPO est le regroupement le plus vieux du communautaire au Québec.

Le **mouvement populaire** québécois est né dans la mouvance de la Révolution tranquille. Comme le *Conseil supérieur de l'éducation* rappelle dans son récent Avis sur l'éducation populaire, ce mouvement se distingue par ses pratiques éducatives, par son volet important de **conscientisation citoyenne**.

Suite à la page suivante.

# Discours de M. Vincent Greason, prononcé lors de la réception du Prix Émile-Ollivier, le 24 mai 2017 (suite)

Arrivent ensuite les vingt dernières années, soit la fin des années 90 et les années 2000, une période marquée par le néolibéralisme. Le *Conseil supérieur*, dans son *Avis*, souligne combien les retombées de cette idéologie exercent une forte pression sur le milieu communautaire et notamment sur ses pratiques éducatives.

D'une part, le milieu dit « communautaire » est en transformation profonde. De nouveaux courants – dont l'économie sociale et la finance sociale – émergent et attirent l'intérêt des bailleurs de fonds. L'éducation populaire, comprise comme un processus de conscientisation citoyenne, ne fait pas partie des priorités de l'économie sociale ou de la finance sociale. D'autre part, malgré la *Politique gouvernementale de reconnaissance* d'action communautaire de 2001, le « communautaire traditionnel » vit une instrumentalisation accrue. De plus en plus, les bailleurs de fonds – tant publics que privés – financent dans la mesure où les groupes répondent aux attentes et aux projets ... **des bailleurs de fonds**. Ce qui compte, pour les bailleurs de fonds, c'est l'obtention des **résultats mesurables, concrets**. C'est la rentabilité qui compte. Ce qui est financé est le résultat, pas le processus. Or, l'éducation citoyenne relève du processus. Pour obtenir les résultats désirés, les bailleurs de fonds privilégient les **projets innovateurs**... Ils veulent du neuf. L'éducation populaire autonome n'est pas innovatrice. Elle s'enracine dans la « vieille » idée qu'il faut faire avancer les droits humains, dont celui du droit à l'éducation. Une éducation qui est accessible à tous et à toutes, tout au long et tout au large de la vie...Enfin, les bailleurs de fonds exigent de l'**efficacité**. L'éducation populaire est une démarche de tâtonnement (1 pas en avant, 4 pas en arrière, 3 pas à côté...). Elle est toujours à recommencer. Oui, elle donne des résultats. Mais elle ne suit pas toujours une ligne droite efficace...

Malgré tous les défis auxquels le milieu communau-

taire est confronté en 2017 pour garder vivante sa tradition éducative, et ses pratiques d'éducation populaire autonome, bon nombre de groupes persiste. Le *Conseil* nous le rappelle dans son avis. Et nous sommes ici pour fêter. Alors fêtons !

Fêtons l'apport de l'éducation populaire à l'univers de l'éducation des adultes au Québec. Pour moi, dont le nom est associé à ce courant ce soir, voir ma contribution au milieu souligné de cette façon, par mes paires, est tout un honneur. Je le reconnais et je vous en remercie.

## Conclusion

Cependant, c'est une soirée teintée d'ironie.

Hier, j'étais en réunion d'urgence avec le conseil d'administration de mon organisme. Au mois de mars, la TROVEPO a perdu, subitement et sans avertissement, 40% de son financement annuel. Un don annuel de 35 000\$, reçu depuis 25 ans, n'est plus au rendez-vous.

Du jour au lendemain, un organisme solide, qui a fait ses preuves, qui fait un travail important de rassembleur dans le milieu, risque de fermer ses portes. Nous faisons tout pour sauver la Table. Je vous épargne les détails.

Malgré nos efforts, la seule porte, très petite, qui s'ouvre est l'offre du ministre Blais qu'on dépose un projet « innovateur » et ponctuel. Alors que la **TROVEPO essaie de sauver les meubles, le ministre nous demande d'agrandir la maison, sans même nous offrir les moyens pour la chauffer dans les années à venir.**

Suite à la page suivante.

## Discours de M. Vincent Greason, prononcé lors de la réception du Prix Émile-Ollivier, le 24 mai 2017 (suite et fin)

L'ICÉA a déjà passé par des crises de cette nature. Je le sais – j'étais au comité exécutif quand le Fédéral a retiré sa subvention annuelle de 250 000\$. Cette même compression budgétaire a coûté au Canada anglais le pendant anglophone de l'ICÉA.

C'est comme si nous ;

Nous, comme société,

Nous comme Québécois.es,

Nous comme citoyens,

... sommes tellement éblouis par l'innovation – la quête du neuf / le désir de faire des choses différemment – que nous oublions, collectivement, **l'importance de soutenir, de préserver et de faire vivre le patrimoine social existant.**

L'ICÉA fait partie de ce patrimoine social existant ; la TROVEPO aussi. Ce patrimoine est essentiel : C'est notre mémoire, notre histoire.

C'est pourquoi je conclus : Longue vie à l'ICÉA.

Montréal, 24 mai 2017



Photo prise par Luis Medina

### EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ICÉA, M. PIERRE DORAY, LORS DE LA PRÉSENTATION DU RÉCÉPÉNDIAIRE DU PRIX ÉMILE-OLLIVIER 2017.

« Vincent Greason a fait preuve d'un engagement exceptionnel dans le milieu de l'éducation des adultes, en particulier dans le milieu de l'éducation populaire et l'éducation aux droits de la personne. Tout au long de sa vie, il a milité pour la démocratisation des savoirs. »

« Le curriculum vitae de Vincent Greason démontre un engagement de plusieurs décennies dans une diversité de milieux d'intervention (autant syndicaux que communautaires, francophones qu'anglophones, nationaux qu'internationaux). Un engagement qui se fait tout autant dans sa vie professionnelle que citoyenne et qui s'étend à plusieurs contextes : groupes de base, regroupements régionaux et regroupements nationaux. »



## La conjoncture en éducation des adultes — 2017-2018

Par Daniel Baril—Directeur général (ICÉA)



La mise en œuvre de politiques en éducation des adultes sera un élément important du contexte de l'année 2017-2018 en éducation des adultes. Sur la scène internationale,

l'UNESCO tient à la fin octobre une conférence de bilan de mi-parcours de la mise en œuvre de la déclaration de la dernière conférence internationale sur l'éducation des adultes, CONFINTEA VI, tenue en 2009. Au Québec, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport devra concrétiser les moyens qu'il prendra pour mettre en œuvre la Politique de la réussite éducative, rendue publique en juin dernier. De manière plus particulière, cette politique comprend l'élaboration d'une stratégie en alphabétisation et en francisation. De même, le dernier budget provincial annonçait des investissements en éducation des adultes ; il conviendra de faire le suivi de l'allocation de ces nouveaux budgets dont l'essentiel concerne les années suivant la prochaine élection. Par ailleurs, en prévision de ces prochaines élections générales au Québec, les partis politiques réfléchiront à leurs engagements, offrant ainsi un moment important d'élaboration de grandes lignes de politiques proposées en éducation des adultes.

Ces développements du côté des politiques surviennent dans un contexte encore marqué par l'effet des

politiques budgétaires restrictives des dernières années des gouvernements fédéral et provincial. Le rapport de l'enquête de l'ICÉA sur l'effet des décisions prises par les organisations et les institutions de l'éducation des adultes ayant fait l'objet d'une réduction de leur financement public met en évidence un phénomène de fragilisation financière, dans plusieurs secteurs de l'éducation des adultes. Les organisations les plus fragilisées en raison d'une réduction de leur financement public sont principalement actives sur le plan régional et dans des domaines d'apprentissages de base (alphabétisation, formation générale des adultes). Comme le montre notre enquête, les conséquences de cette fragilisation financière sont multiples et réduisent les capacités humaine et matérielle des organisations et des institutions concernées de répondre aux besoins éducatifs de populations à risque sur le plan éducatif.

En outre, ce contexte financier restrictif est aussi influencé par une approche limitative en éducation des adultes. Ces dernières années, nous avons fréquemment remis en question une vision de l'éducation des adultes qui réduisait les enjeux et les défis de l'apprentissage des adultes, dans une société qui exprime pourtant une forte demande de connaissances et de compétences. Il est capital d'aller au-delà des politiques limitées à l'alphabétisation et l'employabilité, qui elles-mêmes s'avèrent fort incomplètes, alors que les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui sont confrontés à des exigences ac-

Suite à la page suivante.

## La conjoncture en éducation des adultes—2017-2018 (suite et fin)

L'élan nouveau est encore embryonnaire et fragile, il reste définitivement beaucoup à faire pour qu'il puisse s'établir sur des bases solides et porter ses fruits. Dans ce contexte, l'année 2017-2018 offre l'occasion de renforcer l'amorce de ce qui pourrait véritablement devenir un *nouveau cycle de développement de politiques en éducation des adultes*.



# Nuancer l'analphabétisme tout en faisant la promotion de l'éducation tout au long de la vie

Par Louise Brossard—chercheuse en éducation des adultes (ICÉA)



En juillet dernier, monsieur Pierre Fortin, économiste, publiait dans l'*Actualité* un texte sur le niveau d'analphabétisme au Québec. L'idée principale de son papier consiste à dire qu'il est franchement exagéré d'avancer que 53 % de la population québécoise est analphabète fonctionnelle.

Il est intéressant que M. Fortin nuance le concept d'analphabète fonctionnel. Comme il le soutient, si (et seulement si) ces personnes se débrouillent bien dans la vie de tous les jours, il est difficile de les qualifier d'analphabètes. Cela dit, il faut offrir à ces personnes des moyens d'augmenter leurs compétences. Les compétences réfèrent à la capacité de lire (littératie), de compter (numératie) et de résoudre des problèmes aux moyens des nouvelles technologie<sup>1</sup>.

Visiblement, plus de la moitié de la population québécoise n'a pas atteint un niveau de littératie suffisamment élevé pour exprimer son plein potentiel et en faire profiter l'ensemble de la société. Or, on sait que plus les personnes ont des niveaux de littératie et de numératie élevés, plus leurs conditions socio-économiques, politiques, culturelles et de santé s'améliorent<sup>2</sup>. Autrement dit, il reste beaucoup de chemin à faire pour permettre à plus de la moitié de la population d'améliorer ces conditions de vie.

Il est aussi intéressant que M. Fortin situe le Québec par rapport aux « 24 pays les plus avancés ». Nous constatons que le Québec se situe dans la moyenne. Cela dit, encore une fois, il ne faudrait pas se contenter de cette position. Il faut plutôt mettre de l'avant l'éducation pour toutes et tous et, surtout, l'éducation tout au long et au large de la vie.

Voilà d'ailleurs où l'analyse de M. Fortin est limitée. Il semble adopter une position déterministe; comme si tout se joue avant 44 ans. En effet, il nous invite à mesurer le taux de littératie au Québec en tenant compte seulement des personnes de 25 à 44 ans. Les 16 à 24 ans sont en formation, dit-il, alors que les personnes plus âgées, soit de 45 à 65 ans "relèvent du passé plutôt que du présent. Ils ont connu un déclin naturel dû à l'âge...". Or, les niveaux de littératie et de numératie au Québec ne devraient pas se mesurer à l'aune des 25 à 44 ans, pas plus d'ailleurs que des 16 à 65 ans. Il faut aussi tenir compte de la population des 65 ans et plus.

En adoptant cette posture, M. Fortin oublie que l'éducation des adultes peut contribuer à faire fléchir les taux d'analphabétisme et de personnes sans diplôme. De plus, son analyse laisse penser que les personnes de 45 ans et plus ne peuvent pas améliorer leur niveau de littératie et de numératie. À ce titre, M. Fortin semble adopter un point de vue restreint de l'éducation qui va tout à fait à l'encontre de l'apprentissage tout au long et au large de la vie.

Suite à la page suivante.

## Nuancer l'analphabétisme tout en faisant la promotion de l'éducation tout au long de la vie (suite et fin)

Les membres de l'ICÉA peuvent témoigner que les personnes de 45 ans et plus sont capables d'apprentissage quand elles ont accès à des activités de qualité et qui répondent à leurs différents besoins. Non seulement elles en sont capables, mais nous devons soutenir et développer les services d'éducation des adultes pour améliorer tant le bien-être des individus de tout âge que celui de l'ensemble de la société. Cette approche, contrairement à celle de M. Fortin, est résolument du côté de l'éducation démocratique et humaniste.

<sup>1</sup>Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2015. Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). Québec : Gouvernement du Québec, p. 41-42 (249 p.). En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litter...>

<sup>2</sup>Heisz, Andrew, Notten, Geranda et Jerry Situ. 2016. Le lien entre les compétences et le faible revenu. produit no. 75-006-X-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

### Journée internationale de l'alphabétisation

## Le Réseau de lutte à l'analphabétisme interpelle le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

(extrait du communiqué du Réseau de lutte à l'analphabétisme)

En cette Journée internationale de l'alphabétisation, le Réseau de lutte à l'analphabétisme se réjouit de la décision du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, d'adopter une stratégie en matière d'alphabétisation et souhaite que soit mis en place un mécanisme de consultation des acteurs de la société civile avant de rendre publique cette dernière. Les défis et les enjeux de la lutte à l'analphabétisme et du rehaussement des compétences en littératie, en numératie et au plan numérique demeurent importants au Québec. Pour cette raison, l'engagement du ministre Proulx, annoncé en juin dernier dans sa Politique de la réussite éducative, constitue un rendez-vous majeur auquel de nombreux acteurs doivent être conviés, et ce, dès l'élaboration de ladite stratégie.





# INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE L'ICÉA

À METTRE À VOTRE AGENDA

## Assemblée générale de l'ICÉA—12 octobre 2017

L'assemblée générale 2017 de l'ICÉA a lieu le 12 octobre, au Centre Saint-Pierre, à partir de 13 h. L'Assemblée sera suivie d'un vin de l'amitié, à partir de 17 h.

Le Centre Saint-Pierre est situé au 1212, rue Panet à Montréal.

Pour de l'information, contactez-nous au (514) 948-2044.

### IMPORTANT

Lors de l'Assemblée générale, il y aura élection au conseil d'administration. Portez attention à la convocation que vous avez reçue, elle comprend un bulletin de mise en candidature.



### ACTION DE L'ICÉA

## L'Année de l'histoire de l'éducation des adultes a débuté le 8 septembre 2017

À l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire de fondation, l'ICÉA organise une Année de l'histoire de l'éducation des adultes. Cet événement sera une vaste campagne de valorisation de l'éducation des adultes.

Toutes les organisations, les institutions, les réseaux, les chercheuses et chercheurs ainsi que les personnes concernées peuvent participer à l'Année de l'histoire de l'éducation des adultes.

Comment participer ? Partagez des artefacts du passé de votre organisation ou institution, communiquez des dates significatives de votre histoire, tenez des événements spéciaux, soumettez des réflexions et des connaissances sur l'histoire de l'éducation des adultes.

Pour de l'information supplémentaire, contactez l'ICÉA au (514) 948-2044.

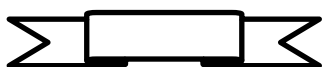


## INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE L'ICÉA

### ACTION DE L'ICÉA

## **L'ICÉA participera à la conférence de bilan de mi-parcours de la 6<sup>e</sup> conférence internationale sur l'éducation des adultes—CONFINTEA VI**

L'ICÉA sera présent à la conférence de bilan de CONFINTEA VI, organisée par l'UNESCO. Le Directeur général de l'ICÉA, M. Daniel Baril, fera partie de la délégation du Canada, sur la recommandation de la Commission canadienne de l'UNESCO. M. Pierre Doray, président de l'ICÉA, sera membre de la délégation du Conseil international de l'éducation des adultes. La conférence de l'UNESCO a lieu les 25, 26 et 27 octobre 2017.



### NOMINATION DE L'ICÉA

## **Commission sectorielle Éducation et groupe de travail sur l'éducation et l'apprentissage des adultes de la Commission canadienne de l'UNESCO**

À titre de représentant de l'ICÉA, M. Daniel Baril a été nommé comme membre de la Commission sectorielle Éducation, pour un mandat de deux ans. En outre, M. Baril présidera un groupe de travail pancanadien sur l'éducation et l'apprentissage des adultes, créé par la Commission canadienne de l'UNESCO.

**RESTEZ INFORMÉS DES ACTIVITÉS DE L'ICÉA, EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT LE SITE WEB DE L'INSTITUT.**

**[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)**

## Nos produits et services

- ♦ Le site Web de l'ICÉA
- ♦ La publication en ligne Apprendre + Agir
- ♦ Un site Web d'indicateurs sur l'éducation des adultes
- ♦ La trousse Nos compétences fortes et les formations sur son utilisation
- ♦ Le Bulletin de l'ICÉA
- ♦ Les Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins
- ♦ Le Prix Émile-Ollivier
- ♦ Des conférences et des communications
- ♦ Un service de recherche et d'analyse en éducation des adultes

**Pour de l'information sur nos produits et services, contactez-nous au (514) 948-2044**

## L'équipe de l'Institut

### **Daniel Baril—Directeur général**

Courriel : [dbaril@icea.qc.ca](mailto:dbaril@icea.qc.ca)

Téléphone : (514) 948-2039

### **Louise Brossard—Chercheuse en éducation des adultes**

Courriel : [lbrossard@icea.qc.ca](mailto:lbrossard@icea.qc.ca)

Téléphone : (514) 270-1331

### **Hervé Dignard—Agent de recherche et de développement**

Courriel : [hdignard@icea.qc.ca](mailto:hdignard@icea.qc.ca)

Téléphone : (514) 270-9779

La production de ce bulletin est rendue possible grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec